

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C- EBEB/CIPM/2025 du 08/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EBEBDA FINANCEMENT : BIP/ MINDDEVEL 2025

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP)/MINH DU, Exercice 2025, le Maire de la commune d'EBEBDA lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la ville d'EBEBDA, Département de LEKIE, Région du CENTRE

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture et pose des lampadaires à énergie solaires photovoltaïques

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant prévisionnel TTC de 36 893 768 (trente-six millions huit cent quatre-vingt-treize mille sept cent soixante-huit) F CFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6.Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement (BIP,MINDDEVEL) Exercice 2025 pour un montant prévisionnel TTC de 36 893 768 (trente-six millions huit cent quatre-vingt-treize mille sept cent soixante-huit) F CFA d'imputation budgétaire n°.....

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne

7.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement la Marie d'Ebebda dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armac.cm)

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie d'EBEBDA, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale (COMMUNE D'EBEBDA) d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) F.CFA. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

.Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la

soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

– Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie d'Ebebdà (Service des Marchés), au plus tard le 06/02/2025 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune d'Ebebdà, Maître d'Ouvrage et autorité contractante avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C-EBEB/CIPM/2025 du _08/01/2025

En procédure d'urgence Pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la ville d'EBEBDA

Financement : BIP/ MINDDEVEL 2025

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 737 875 (sept cent trente-sept mille- huit cent- soixante-quinze) F CFA soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans

le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

12.Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPA0 ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 06/02/2025 à 13 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés

placée auprès du Maire de la Commune d'Ebebda.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

- Pièces administratives non conforme (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la Caution de Soumission,

Offre Technique

- Note technique générale inférieure à 85% en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton
- Absence d'un rapport de visite de site avec prise de vue

'(photos),

Offre Financière

- Absence totale d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de l'une des trois rubriques de l'offre financière : du cadre du bordereau des prix unitaires, du cadre du détail quantitatif et estimatif et sous-détail des prix.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la

Commune d'Ebebda ou du Délégué de l'Habitat et du Développement Urbain de la Lékié

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO au numéro 675 60 51 80

YAOUNDE Le 08-01-2025

Le MAIRE

MANGA BESSALA